

Elections des Délégués du Personnel

IBM PARIS-BANLIEUE



Avec l'UNSA

DEFENDRE NOS DROITS ENSEMBLE

Le 6 novembre prochain, vous allez élire vos Délégués du Personnel (DP) pour les trois années à venir. Le rôle des DP est de :

- **Défendre les droits acquis** par les salariés au sein de l'entreprise, en s'appuyant sur les textes en vigueur (**Code du Travail, Convention Collective, accords d'entreprise**) ;
- Informer et conseiller les salariés sur leurs droits (**charge de travail, PBC, salaires, congés,...**).

Ces élections sont d'autant plus importantes que la pression sur les salariés augmente sans cesse avec la diminution continue des effectifs (PSE 2013 et PDV 2014), et la volonté exacerbée d'IBM de faire toujours plus d'économies, en grande partie sur le dos des salariés. Avec, le risque que leurs droits soient de plus en plus « oubliés ». Or, **ce sont les DP qui :**



- Vous informent sur les **règles en vigueur au sein d'IBM France** ;
- Remontent vos questions auprès de la Direction.
- Vous **aident** en cas de démarche (ex : rupture conventionnelle) auprès de votre employeur.
- Vous assistent en cas de litige avec IBM France (**PBC, TGA, Congés, Quota Letter,...**).
- Travaillent de concert avec le **CHSCT** à la prévention des risques professionnels : les élus DP UNSA sont attentifs aux obligations légales de formation et d'information à la sécurité et aux respects des procédures de déclarations des accidents du travail.

Vos élus UNSA s'engagent à assumer pleinement leur rôle de Représentants du Personnel, notamment pour :

- Présenter **les réclamations collectives ou individuelles** relatives à l'application dans l'entreprise du Code du Travail, de la Convention Collective et des accords d'entreprise ;
- Répondre à toute demande de **conseil individuel ou d'assistance**, soit à titre d'information, soit en cas de démarche voire de litige entre un salarié et son employeur.

Pourquoi voter ?

- Pour vaincre les légitimes tentations d'indifférence, d'oubli voire de rejet de l'institution syndicale. D'autant que la période actuelle difficile incite plus au repli sur soi qu'à l'engagement que représente le simple fait de voter et d'élire des représentants du Personnel. A IBM France, le taux d'abstention aux élections est souvent supérieur à 50 % !
- Aujourd'hui la stratégie de la Corp. s'impose sans tenir compte des réalités culturelles, juridiques et sociales. Or elle ne peut se mettre en place qu'à condition que les femmes et les hommes qui la font vivre adhèrent à ces changements et en aucun cas au détriment de leurs conditions d'emploi, de travail et de rémunération. **Défendre et améliorer ces conditions, voilà à quoi doit servir votre vote !**



La liste UNSA est composée :

- **D'adhérents syndicaux actifs et disponibles** ;
- **Membres d'un syndicat INDEPENDANT de la Direction**, privilégiant les politiques qui favorisent l'intérêt et l'emploi de TOUS les salariés, tout en se souciant de la pérennité de l'entreprise ;
- **Disposant de l'aide de Délégués du Personnel sortants** en prise directe et très régulière avec les problèmes d'atteintes au Droit du Travail et les procédures juridiques qui y sont liées ;
- Enfin, **disposant de l'aide de juristes professionnels compétents et réactifs** pour répondre à vos questions et vous assister.

**LE 6 NOVEMBRE, VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LA LISTE UNSA**